

# École Élémentaire Pasteur

## COMPTE RENDU CONSEIL D'ÉCOLE

Mardi 13 Novembre 2007 (17H30 - Séance levée à 20h15)

### Présents :

Mr BROCQUET (Directeur)

Mmes COULON, DEBERTEIX, GRENIER, HANNA, HIARD et

Mr COSMARD représentait l'école à une autre réunion (Enseignants)

Mmes THORE, et TRUANT, Mrs VALERO et FILIPO (Représentants Mairie)

Mme GARNIER (Responsable Accueil Périscolaire)

Mme PUJOL (DDEN)

Mme PREPOINT (ATSEM)

Mme TRIDON (Mairie de Lormont, service restauration)

Mme FRERE (représentante d' Informa'clic)

Mme VASSEUR (représentante du Lien Parental)

Mmes GASPARD, ROUCHARD, DAUT, SPERANDIO, DESPLATS, CAVERO, CARREY, GRENIER, DROUHAUT, MOLLER, PINTO (Représentantes FCPE)

### 1- Demande de conventionnement : association le lien parental et informa'clic

Une demande de conventionnement est une demande d'accès aux locaux de l'école hors temps scolaire.

#### 1.1 Association Le Lien Parental

Association créé depuis 4 ans, ayant pour but d'échanger à travers des groupes de parole sur des sujets autour de la parentalité et l'entraide entre parents.

Les groupes de paroles existent et fonctionnent très bien ; ils sont animés par un parent et un professionnel invité et en relation avec les sujets traités.

L'association est partenaire privilégié de la FCPE.

De plus, une salle pendant le temps scolaire serait possible avec l'accord de l'IEN et une autre dans Carbon-Blanc sont envisageables mais l'école est le lieu idéal pour ces groupes de paroles.

## 1.2 Association Informa'clic

Association depuis fin 2005, ayant pour but d'apprendre à tous l'informatique. Jusqu'à aujourd'hui, les ateliers se déroulaient à l'école élémentaire Barbou. Mais le nombre d'adhérent devenant de plus en plus important, un deuxième lieu serait envisageable, donc l'école élémentaire Pasteur serait l'heureuse élue.

Mais la vétusté du matériel informatique de l'élémentaire Pasteur ne permet pas d'accueillir des élèves.

Les constats faits par cette association confirment ceux des enseignants.

A ce jour, les dysfonctionnements des machines interdisent tout réel travail avec les classes et aux dire des animateurs d'Informa'clic, leur vétusté empêche toute utilisation hors temps scolaire.

La question de l'informatique à l'école, maintenant qu'il est rentré dans les « pilier » du tronc commun, devient une urgence.

A court terme, une réponse aux problèmes de maintenance, d'entretien, et d'équipement devra être trouvée. Dans l'immédiat, les projets de journal scolaire, d'atelier informatique aide montage vidéo ne sont pas envisageable

Parallèlement, Mme Thore ajoute qu'un audit informatique a été fait sur l'ensemble du parc informatique municipal et que des décisions seront à prendre.

Il est noté par les enseignantes et les parents d'élèves que l'outil informatique pose un problème récurrent déjà signalé en conseil d'école et à la mairie.

## 2 - Le temps hors scolaire et scolaire

La volonté de Monsieur le directeur est l'harmonisation du temps passé à l'école et des règles qui sont établies.

En effet, la mise en place de mesures, comme un temps organisé pour le repas et la présence d'un instituteur qui accompagne les élèves, ont participé à l'amélioration du temps de déjeuner, constate Mr Valéro.

Le cadre dressé par l'équipe éducative est valable de 7h00 à 19h00.

Cette équipe composée de Monsieur le Directeur, des enseignants, de Mme Garnier et de Mr Valéro est chargée de régler les dysfonctionnements et de travailler sur cette harmonisation.

Quelques dysfonctionnements ont été constatés pendant le temps du midi dans la cour. Ils ont été identifiés et traités avec les parents des enfants concernés, Monsieur le Directeur, et un représentant de la FCPE afin de prendre les mesures nécessaires.

Les toilettes ont fait l'objet d'attentions toutes particulières car des dégradations ont été constatées et des mesures prises. Un instituteur est désigné pour faire le « guet » pendant les récréations.

Les parents d'élèves ont soulevés aussi le problème de PAI non transmis par la mairie et donc les soins ont été apportés par l'institutrice de l'enfant, pendant le temps du repas.

Mme Garnier ainsi que Mme Thore nous confirment l'implication de la mairie dans la mise en place de ces PAI, par la prise de connaissance des PAI et la qualification des animateurs.

### 3- Fonctionnement du self

Un temps est organisé pour le repas, pour que l'élève puisse prendre le temps de manger.

Il y a eu des manquants au niveau des quantités et cela dû au nombre insuffisant de repas commandés.

Rappel : Il est important que les parents signalent à l'avance si leur enfant mange ou annulent le repas de leur(s) enfant(s).

### 3- Sujets divers demandés par la FCPE :

#### 3-1 La piscine

Les parents d'élèves demandent la vigilance au vue des remarques qui avaient été remontées les années précédentes.

Monsieur le Directeur réexplique que les élèves sont sous la responsabilité des enseignants pendant les heures de piscine, et à ce titre, l'enseignant serait le premier à noter et à refuser les dysfonctionnements.

#### 3-2 L'accès au petit bois et l'ombrage de la cour

Ces deux idées sont abandonnées car sans issue possible.

Les enseignants ne les jugent pas nécessaires.

#### 3-4 L'intégration des CP

Bilan positif sur cette rentrée. L'harmonisation grande section de maternelle et CP, en chantier cette année devrait mieux favoriser cette intégration.

### 4- Projet d'école 2007 / 2008

- Construction de chars pour le carnaval de Carbon-Blanc avec du matériel de recyclage.
- Projet d'école sur le cinéma pour le cycle 3 : avec l'élaboration d'un film documentaire.
- Projet musique pour le cycle 2 : avec préparation d'un spectacle.
- Élection des délégués de classe, afin d'établir une lettre expliquant les besoins et souhaits des élèves de l'élémentaire PASTEUR auprès de Monsieur Le Maire. Une rencontre sera organisée pour que les enfants échangent avec Monsieur Le Maire.

## 5 - Relation et fonctionnement avec les parents d'élèves

Bonne organisation et déroulement des élections

Résultats : 342 inscrits

166 votants

## 6 - Discipline

Quelques modifications sont apportées au règlement intérieur de l'école.

La gestion de la discipline se fait en conseil des maîtres et après si nécessaire avec les enfants et leur(s) parents et parents d'élèves élus.

Comme à la réunion de rentrée rappel :

- sur la vérification des trousse de billes et les objets ne devant pas se trouver dans une école.
- les dégradations dans les toilettes et les sanctions.

Un parent d'élève est intervenu pour demander si une sensibilisation sera faite sur les jeux dangereux (comme le jeu du foulard). Une enseignante évoque le fait qu'il ne faut pas créer de panique chez les parents et donner des idées chez les enfants.

Monsieur le Directeur explique que les problèmes rencontrés dans la cour sont légers et non structurels. Ils restent vigilants.

De plus, la mairie en prend note pour l'intégrer dans les groupes de paroles auprès du personnel de service.

Monsieur le Directeur a exprimé son mécontentement ; à la lecture de certains mots, dans les cahiers de liaisons, de parents remettant en cause les compétences de l'équipe enseignante, sans même la rencontrer.

Il est rappelé que si débats, critiques et discussions sont acceptées, voire bienvenus dans l'école, la remise en cause des compétences d'un enseignant n'a, par contre, pas le droit d'exister sans être justifié.

Monsieur le Directeur exigera systématiquement de voir ou d'entendre un parent qui tiendrait ce genre de propos, à l'oral ou à l'écrit.

## 7 - Coopérative scolaire

Compte rendu moral dressé.

Les parents ont en majorité bien répondu à l'appel de cotisation de début d'année.

Organisation avec les parents d'un marché de Noël (vide grenier spécial jouets).

Une partie des bénéfices sera redistribuée à la coopérative scolaire.

Les photos de classe, individuelle et de fratrie permettront aussi de l'alimenter.

## 8 - Pesée des cartables

A savoir que l'idéal, pour nous enfants, est un cartable ne dépassant pas 10 % de son poids.

Sur 48 élèves de CM2 dont nous avons faits la pesée des cartables, il y a :

- 8 élèves sont sans excédent de poids :
- 17 élèves avec un excédent de moins de 1kg
- 15 élèves avec un excédent de plus de 1 kg
- 8 élèves avec un excédent de plus de 3 kg

En effet, très peu d'élèves avaient des cartables lourds. La raison principal était la crainte d'oublier un devoir.

Comme l'a souligné, Monsieur le Directeur, il faut travailler sur la préparation du cartable.

Monsieur le Directeur

Secrétaire de Séance

Parent d'élève